

IEOM WALLIS ET FUTUNA

BULLETIN TRIMESTRIEL
n° 120 – 4^{ème} trimestre 2004

SOMMAIRE

SYNTHESE	2
1 L'analyse de la conjoncture	3
1.1 L'enquête de conjoncture	3
1.2 La demande des ménages	6
<i>La consommation des ménages</i>	6
<i>La vulnérabilité de la trésorerie des ménages</i>	8
1.3 Les principaux indicateurs économiques	9
<i>L'emploi</i>	9
<i>Les salaires</i>	9
<i>Les prix</i>	10
<i>Le commerce extérieur</i>	10
<i>Suivi des recettes fiscales</i>	12
<i>L'énergie</i>	13
<i>Les échanges</i>	16
<i>Les télécommunications</i>	17
<i>Evolution des taux de change</i>	17
2 L'évolution monétaire et financière	18
2.1 Les actifs financiers	19
<i>Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)</i>	19
<i>L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)</i>	21
<i>Les actifs financiers par agent économique (Tableau III)</i>	22
2.2 Les passifs financiers	24
<i>Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)</i> ... 24	
<i>Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V)</i>	26
<i>L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)</i>	27
2.3 La masse monétaire (M3) et ses contreparties	29
<i>La masse monétaire (Tableau VI)</i>	29
<i>Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)</i>	30
2.4 L'équilibre emplois-ressources des EC locaux (Tableau VIII)	31
2.5 Rappel des taux	32
<i>Le taux d'intérêt légal</i>	32
<i>Les taux d'intervention de l'IEOM</i>	32
<i>Les taux du marché</i>	32
<i>Les taux de l'usure</i>	33
3 Les Missions de l'IEOM	34
3.1 L'émission des signes monétaires	35
3.2 Les opérations de compensation interbancaire	35

SYNTHESE

La situation économique du Territoire semble s'être stabilisée au troisième trimestre 2004 comme l'indique l'enquête de conjoncture réalisée auprès des chefs d'entreprises.

Quelques indicateurs liés à l'évolution du niveau de vie des ménages sont orientés à la hausse :

- ❑ La production d'électricité progresse de 4,41% en cumul sur les douze derniers mois par rapport à la même période de l'année précédente ;
- ❑ La consommation de gazole augmente de 5,6% sur douze mois glissants ;
- ❑ Le nombre de passagers débarquant ou embarquant sur des vols internationaux, à l'aéroport de Wallis-Hihifo, affiche une croissance de 6,3% en cumul sur neuf mois.

La variation positive de ces données tend à démontrer que certaines tendances lourdes de l'évolution des modes de consommation (amélioration du confort par la climatisation, voyages hors du Territoire, diésélisation du parc automobile) sont encore peu affectées par les difficultés financières des ménages.

Certains indicateurs confirment le ralentissement de la consommation des ménages dans les autres domaines :

- ❑ Les taxes d'entrée qui touchent tous les produits importés, régressent de 4,1% sur neuf mois ;
- ❑ Malgré l'augmentation des capacités de stockage, le niveau des importations (71% des réalisations 2003) se situe en dessous du montant atteint pendant l'exercice précédent ;
- ❑ Les importations d'automobiles sont en forte chute (46% du montant importé en 2003) de même que les ventes de véhicules neufs (-14,2% sur neuf mois).

La forte augmentation du nombre « d'interdits bancaires » (+35,2% sur douze mois) confirme la fragilité de la situation financière des ménages. Cette précarité est confirmée par le très faible niveau de l'épargne locale des ménages (110.000 XPF par habitant à Wallis et Futuna contre 514.000 XPF en Nouvelle-Calédonie).

En l'absence d'épargne personnelle, le ralentissement du crédit à la consommation (+7,8% en glissement annuel en septembre contre +22,6% en juin 2004) de même que la très forte contraction des crédits à l'habitat (-15,2% sur un an) permettent d'anticiper une diminution sensible de la consommation et des achats de biens durables par les ménages au cours des prochains mois.

L'insuffisance de la demande solvable pèse sur les prix qui évoluent très faiblement (+0,37% sur un an contre 2,1% dans la zone euro) et sur les salaires qui restent stables.

Le quatrième trimestre devrait bénéficier de l'habituelle augmentation de la consommation liée aux fêtes de fin d'année. Cependant, en l'absence de réforme de fond de nature à dynamiser l'économie du Territoire ou d'investissements publics notables, la situation devrait rester morose.

1. L'ANALYSE DE LA CONJONCTURE

1.1 L'ENQUETE DE CONJONCTURE

L'IEOM de Mata'Utu a réalisé pour le dixième trimestre consécutif une enquête de conjoncture. Cette enquête a porté sur le troisième trimestre 2004 et sur les perspectives pour le quatrième trimestre 2004. Elle a été réalisée auprès de chefs d'entreprises des trois principaux secteurs du Territoire : le commerce, les services et le BTP. L'échantillon visé totalise 51 entreprises et regroupe plus de la moitié des effectifs du secteur privé. Toutefois, le taux de retour des enquêtes est resté modeste. Il ne permet donc pas, pour ce trimestre, d'établir une décomposition des résultats par secteur et ne fera donc que l'objet d'une analyse globale.

Note méthodologique

Les chefs d'entreprise sont interrogés sur l'évolution de caractéristiques économiques de leur établissement, par rapport au trimestre précédent, par rapport au même trimestre de l'année précédente et sur leurs prévisions pour le trimestre suivant. Les réponses des entrepreneurs sont traitées selon un barème prédéfini (note de 1 à 5). Une moyenne des notes, pondérée par les effectifs des entreprises, permet ensuite de dégager la tendance globale d'une caractéristique pour un secteur ou pour l'ensemble des secteurs.

Ainsi, une valeur comprise entre 1 et 2,75 correspond à un recul, une valeur située entre 2,75 et 3,25 correspond à une stabilité et un résultat compris entre 3,25 et 5 correspond à une hausse. Dans les tableaux, une flèche pointant vers le bas correspond à une dégradation, une flèche pointant vers le haut correspond à une amélioration et une flèche horizontale caractérise la stabilité. Les commentaires sont basés sur une décomposition plus fine des notes. Ils prennent également en compte les observations des répondants, réalisés sur les questions ouvertes.

EXEMPLE					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Stocks	Effectifs
 amélioration	 allègement	 accroissement	 hausse	 déstockage	 embauches
 dégradation	 alourdissement	 dégradation	 baisse	 hausse	 licenciements

Analyse de la conjoncture au 30 septembre 2004

La conjoncture au troisième trimestre 2004 par rapport au deuxième trimestre 2004 :

L'activité moyenne du troisième trimestre s'est stabilisée par rapport au trimestre précédent. Malgré un alourdissement des charges supportées par les entreprises, celles-ci signalent une amélioration de leur trésorerie, liée principalement à une meilleure gestion des créances clients. Quelques entreprises déclarent avoir augmenté leurs effectifs, essentiellement pour des raisons de modernisation de leurs outils de production. La majorité déclare avoir conservé leurs niveaux d'emplois antérieurs.

EVOLUTIONS					
Par rapport au trimestre précédent					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Stocks	Effectifs
→	↘	↗	→	↘	→

Anticipations des chefs d'entreprises pour le quatrième trimestre 2004 :

La moyenne de l'échantillon table sur une hausse des prix et des stocks pour le quatrième trimestre, ainsi que sur une hausse saisonnière du chiffre d'affaires (fêtes de fin d'année). Un alourdissement des charges est envisagé et les entrepreneurs interrogés ne comptent pas augmenter leurs effectifs. Malgré une conjoncture morose, certains chefs d'entreprises envisagent de nouveaux investissements dans les prochains mois.

PREVISIONS					
Pour le 4ème trimestre 2004					
Activité	Charges	Trésorerie	Prix de vente	Stocks	Effectifs
↗	↘	↗	↗	↗	→

Evolution du nombre d'entreprises

Le service des contributions diverses recense les entreprises grâce à leurs cotisations au registre des patentes. Au 30 septembre 2004, 374 unités étaient recensées, contre 362 au 30 septembre 2003. En un an, seul le secteur des BTP a vu son nombre d'entreprises baisser.

Entreprises de Wallis et Futuna

Secteurs	Nombre total d'entreprises au 30/09/03	Nombre total d'entreprises au 30/06/04	Fermetures 3ème trimestre 2004	Créations 3ème trimestre 2004	Nombre total d'entreprises au 30/09/04
Commerce	92	97	1	1	96
BTP	89	83	2	4	85
Hotellerie-rest.	25	28	0	1	29
Services	156	158	1	6	164
Total	362	366	4	12	374

Source : service des contributions diverses

1.2 LA DEMANDE DES MENAGES

La consommation des ménages

Le produit des taxes intérieures de consommation :

Les taxes intérieures de consommation perçues à la fin septembre 2004, en cumul sur les trois premiers trimestres, atteignent 320,8 millions de XPF, en quasi-stabilité par rapport à la même période de l'exercice précédent. Celle-ci s'explique par la baisse des taxes collectées sur les alcools (-9,1%), compensée par la hausse de celles collectées sur les hydrocarbures (+5,4%) et sur les tabacs (+2,1%).

Evolution des taxes intérieures de consommation

<i>Données fiscales en millions de XPF</i>	Cumul au 3ème trimestre 2003	Cumul au 3ème trimestre 2004	Glissement annuel
Taxes Intérieures de Consommation - alcools	119,5	108,6	-9,1%
Taxes Intérieures de Consommation - tabacs	73,9	75,5	2,1%
Taxes de Consommation - hydrocarbures	129,7	136,7	5,4%
TOTAL	323,1	320,8	-0,7%

Source: Service des Douanes et affaires maritimes

Les crédits à la consommation :

L'encours des crédits à la consommation s'élevait à 1.103 millions de XPF à la fin du troisième trimestre 2004, en hausse par rapport au 30 juin 2004 (+2,5%) et en hausse sensible en glissement annuel (+7,8%).

L'encours des prêts personnels non affectés a, de nouveau, progressé pour s'établir à 356,7 millions de XPF au 30 septembre, soit une hausse de 18,1% sur trois mois et de 75,8% sur un an. Le montant des prêts affectés enregistre un léger recul sur trois mois (-3,6%) ainsi que sur un an (-9,0%), ceci notamment à cause de la baisse des prêts accordés pour l'achat d'appareils ménagers (-46% sur un an).

Encours des crédits à la consommation (en milliers de XPF)

	30/09/2003	30/06/2004	30/09/2004	Variation sur trois mois	Variation sur un an
prêts personnels (non affectés)	202 872	302 002	356 661	18,1%	75,8%
véhicules	469 903	539 972	557 689	3,3%	18,7%
<i>véhicules neufs</i>	441 492	516 267	534 710	3,6%	21,1%
<i>véhicules occasion</i>	28 411	23 705	22 979	-3,1%	-19,1%
appareils ménagers	346 726	232 332	187 159	-19,4%	-46,0%
divers	4 091	2 064	1 641	-20,5%	-59,9%
sous total prêts affectés	820 720	774 368	746 489	-3,6%	-9,0%
TOTAL	1 023 592	1 076 370	1 103 150	2,5%	7,8%

Source : BWF

Les achats de véhicules neufs :

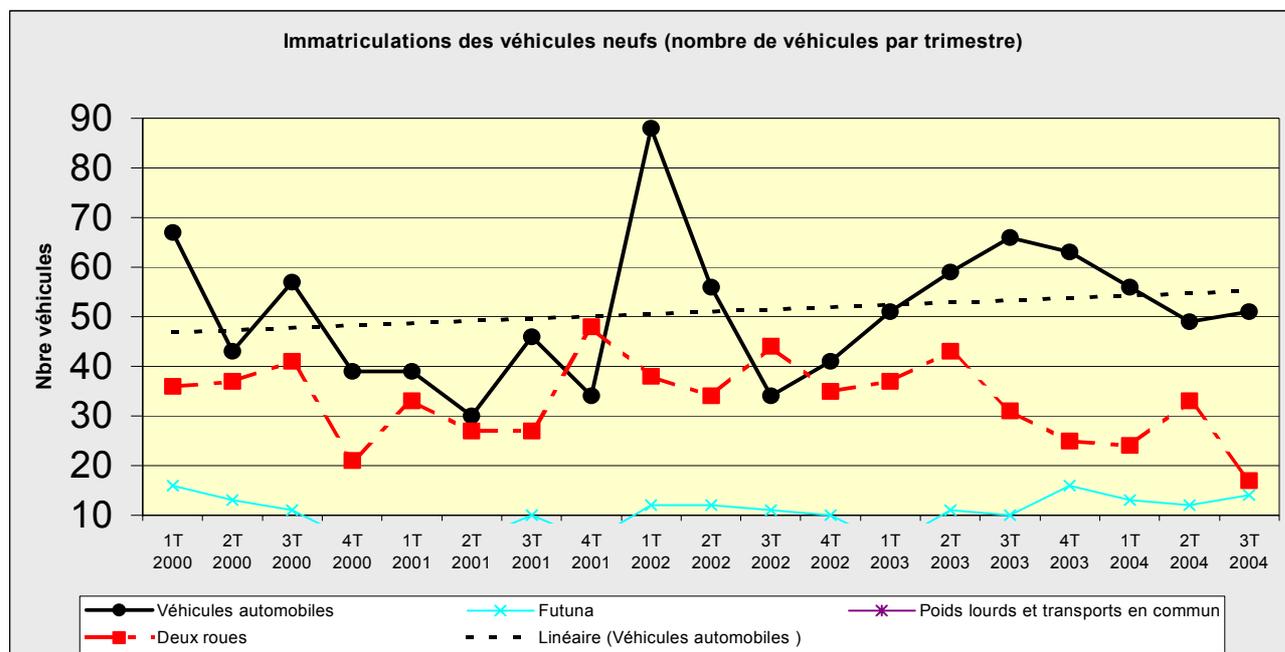
Sur les neuf premiers mois de l'année 2004, le nombre d'immatriculations de véhicules automobiles neufs a été inférieur de 14,2% à celui de la même période en 2003. Il en est de même pour les deux roues (-39,6%). Ces variations relatives doivent être cependant nuancées en raison de la faible taille du marché.

Immatriculations de véhicules neufs

	Cumul au 30/09/03	Cumul au 30/09/04	2d trimestre 2004	3ème trimestre 2004	variation 2004/2003	variation T-1
Véhicules automobiles (1)	176	151	49	51	-14,2%	4,1%
Wallis	151	111	37	37	-26,5%	0,0%
Futuna	25	40	12	14	60,0%	16,7%
Deux roues	111	67	33	17	-39,6%	-48,5%
Wallis	63	44	16	14	-30,2%	-12,5%
Futuna	48	23	17	3	-52,1%	-82,4%

Source : service des contributions diverses

Le graphique ci-dessous met en évidence la tendance générale des ventes de véhicules depuis 2000.



La vulnérabilité de la trésorerie des ménages

A la fin du troisième trimestre 2004, 319 personnes physiques étaient en interdiction bancaire sur le Territoire. Ce nombre a donc augmenté de 17,7% en trois mois et de 35,2% en un an.

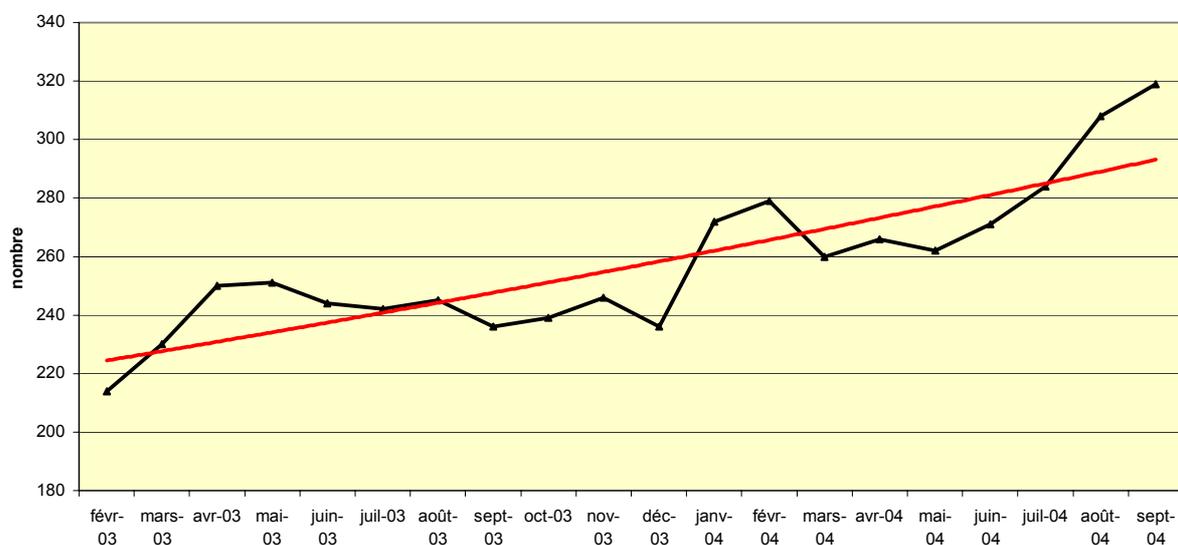
Nombre de personnes physiques frappées d'interdiction bancaire

Date	Au	Au	Au	Au	Variation		
	30/09/03	31/03/04	30/06/04	30/09/04	m-3	m-6	m-12
Nombre	236	260	271	319	17,7%	22,7%	35,2%

Source : IEOM

La forte progression du nombre d'«interdits bancaires» témoigne de la situation d'endettement excessif des ménages wallisiens et futuniens.

Interdits bancaires à Wallis et Futuna depuis février 2003



1.3 LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

L'emploi

Les données sur l'emploi local sont établies sur la base du nombre de personnes cotisant à la Caisse Locale de Retraites. Ces statistiques ne concernent donc pas les fonctionnaires métropolitains dont le nombre atteignait 331 à la fin de l'année 2003¹.

Au premier trimestre 2004, le nombre de salariés déclarés s'élevait à 1 513, soit une baisse de 10,3% par rapport au 31 décembre 2003. Ce résultat n'est que partiel car la totalité des cotisations au 31/03/2004 ne serait toujours pas enregistrée. Les informations ci-dessous sont donc provisoires.

Répartition par secteurs d'activité des effectifs salariés inscrits à la CLR

	déc-03		mars-04		Glissement trimestriel
	nombre	part en %	nombre	part en %	
Secteur privé	502	29,8%	518	34,2%	3,2%
<u>dont :</u>					
Industrie/Artisanat	74	4,4%	89	5,9%	20,3%
BTP	58	3,4%	65	4,3%	12,1%
Commerce	185	11,0%	174	11,5%	-5,9%
Services	152	9,0%	150	9,9%	-1,3%
Employés de maison	33	2,0%	40	2,6%	21,2%
Secteur semi-public*	179	10,6%	166	11,0%	-7,3%
Secteur public	1005	59,6%	955	63,1%	-5,0%
Total	1686	100,0%	1513	100,0%	-10,3%

Source CLR-CCPF

* Secteur regroupant des établissements publics ou institutions conventionnées avec l'Etat dont les budgets ne sont pas des budgets territoriaux, comme la CLR-CCPF, la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique), RFO, l'IEOM...

Les salaires

Le SMIG n'a pas été modifié au troisième trimestre 2004. La dernière revalorisation (5%) remonte au 1^{er} juillet 2002. Depuis cette date, le SMIG mensuel atteint 70 061 XPF.

Le barème des agents permanents de l'administration territoriale n'a pas évolué depuis la revalorisation de 1,5% intervenue le 1^{er} janvier 2003. En raison des revalorisations successives intervenues depuis juillet 2002, la progression du barème s'établissait, au 31 décembre 2003, à 3,54%. Le salaire minimum de l'administration territoriale qui correspondait à l'indice 250, s'élève à 99 699 XPF depuis le 1^{er} janvier 2003.

¹ Dernières données disponibles

Les prix

D'après le service territorial de la statistique et des études économiques, les prix ont augmenté au cours du troisième trimestre 2004. Cette faible hausse de 0,25% en rythme trimestriel s'explique par la conjugaison de l'accroissement du prix des services (+2,41%) compensé par le recul de celui des produits alimentaires (-0,04%) et la stabilité du coût des produits manufacturés (+0,05%). Au premier et second trimestres 2004, les prix étaient restés relativement stables avec une baisse respective de 0,01% et 0,02%.

En glissement annuel, la progression de l'indice des prix à la consommation est de 0,37%, contre 0,64% au trimestre précédent. Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 1,71% sur les douze derniers mois, ceux des services de 3,76%, alors que ceux des produits manufacturés ont baissé de 1,80%

L'ensemble de ces chiffres doit toutefois être interprété avec prudence dans la mesure où la structure de l'indice (panier de la ménagère, pondération des catégories de produits) datent de 1989. Les modes de consommation ont largement évolué sur l'île et une enquête budget famille est en cours de préparation. Les résultats de cette enquête, attendus pour 2007, permettront de prendre en compte ces évolutions.

Evolution de l'indice des prix à la consommation

	<i>3ème trimestre 2003</i>	<i>2ème trimestre 2004</i>	<i>3ème trimestre 2004</i>	Variation / trimestre précédent	Glissement annuel
Indice global (IPC)	125,76	125,91	126,23	0,25%	0,37%
Indice des produits alimentaires	116,37	118,41	118,36	-0,04%	1,71%
Indice des produits manufacturés	134,23	131,76	131,82	0,05%	-1,80%
Indice des services	136,35	138,14	141,47	2,41%	3,76%

base 100 : 3ème trimestre 1989

Source : STSEE

Le commerce extérieur

Les taxes à l'importation

Au 30 septembre 2004, le cumul des droits de douane et taxes à l'entrée enregistre une légère baisse (-3,6%) par rapport au troisième trimestre 2003, pour s'établir à 674,8 millions de XPF. Cette évolution résulte de la combinaison d'une baisse des recettes de droits de douane (-1,7%) qui atteignent 163 millions de XPF et d'une baisse des recettes de taxes à l'entrée (-4,1%) qui s'élèvent à 511,8 millions de XPF.

A taux constant, la baisse des taxes d'entrée perçues sur l'ensemble des produits importés indique que le volume des importations a légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent, comme le confirment les données sur les importations.

Evolution des droits de douane et des taxes à l'entrée

<i>Données fiscales en millions de F CFP</i>	Cumul ⁽¹⁾ au 30/09/2003	Cumul ⁽¹⁾ au 30/09/2004	Variations T3 2004/T3 2003	Rappel : Total 2003
Droits de douane ⁽²⁾	165,9	163,0	-1,7%	226,7
Taxes d'entrée ⁽³⁾	533,9	511,8	-4,1%	718,1
TOTAL	699,7	674,8	-3,6%	944,8

⁽¹⁾ Cumul sur trois mois

⁽²⁾ Sur les marchandises en provenance de pays extérieurs à l'UE

⁽³⁾ Sur toutes les marchandises

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les importations

Au 30 septembre, les importations ont atteint 3.056 millions de XPF, soit 71% de la valeur des importations sur l'ensemble de l'année 2003. La baisse des importations affecte pratiquement tous les secteurs. Le poste « matériel de transport » devient le cinquième chapitre d'importations avec 12,5% du total importé soit 382 millions de XPF. Il subit le plus fort recul en ne représentant que 46% du montant importé dans cette catégorie en 2003. Il faut souligner que la diminution des importations en matériel de transport ne se traduit pas par une baisse concomitante aussi importante des immatriculations de véhicules neufs (151 en cumul pour 2004 contre 176 en cumul au 3^{ème} trimestre 2003, soit -14,2%). A l'inverse, le poste « machines et appareils » qui comprend notamment le matériel électroménager, hi-fi et informatique, progresse fortement avec 506 millions de XPF, soit 131% des importations de 2003. Il devient le second chapitre en valeur.

La faiblesse des importations sur les trois premiers trimestres de 2004 apparaît donc cohérente avec la baisse des taxes d'entrée indiquée au paragraphe précédent.

Importations en valeur (millions de XPF)

	<i>Total 2003</i>		<i>Cumul 30/09/04</i>		<i>Importations 2004/ Total 2003</i>
	<i>Valeur</i>	<i>Part</i>	<i>Valeur</i>	<i>Part</i>	
Produits alimentaires	1247	28,9%	917	30,0%	74%
Matériel de transport	836	19,4%	382	12,5%	46%
Produits minéraux (ciments, hydrocarbures, ...)	500	11,6%	355	11,6%	71%
Fournitures, BTP ...	486	11,3%	365	11,9%	75%
Machines et appareils (1)	385	8,9%	506	16,6%	131%
Industries chimiques (2)	342	7,9%	254	8,3%	74%
Linges et accessoires	201	4,7%	125	4,1%	62%
Marchandises et produits divers (3)	137	3,2%	72	2,4%	53%
Papiers, cartons	99	2,3%	0	0,0%	0%
Instruments et appareils optiques	78	1,8%	80	2,6%	103%
Armes et munitions	1	0,0%	0	0,0%	0%
Objets d'art et de collection	0	0,0%	0	0,0%	0%
Total	4311	100%	3056	100,0%	71%

Source : Service des Douanes

(1) électroménager, hi-fi, informatique...

(2) médicaments, hygiène, peinture...

(3) mobilier, articles de sport...

Suivi des recettes fiscales

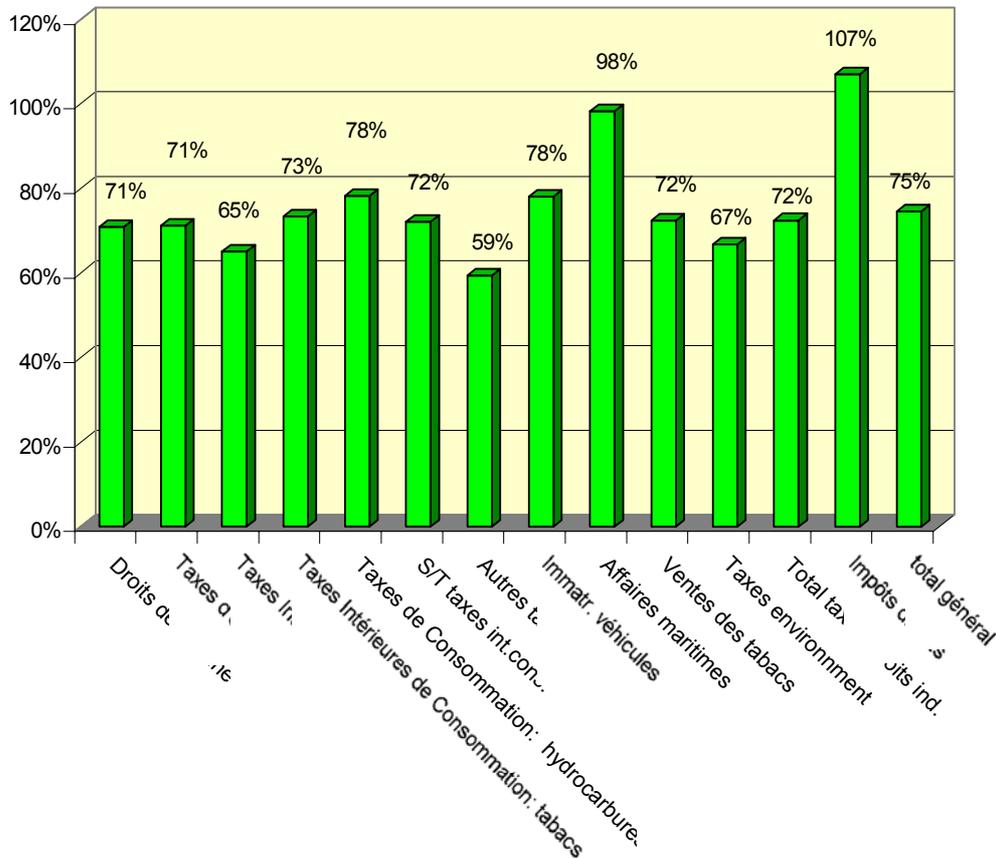
Evolution budgétaire des recettes fiscales (en millions de XPF)

Recettes		prévues au budget primitif 2004	réalisées au 30/09/04	% réalisé
Recettes douanieres	Droits de douane	230	163,0	71%
	Taxes d'entrée	720	511,8	71%
	Taxes intérieures de consommations: alcools	167	108,6	65%
	Taxes intérieures de consommations: tabacs	103	75,5	73%
	Taxes intérieures de consommations: hydrocarbures	175	136,7	78%
	Autres	9,5	5,6	59%
Taxes diverses	Immatriculations de véhicules	6	4	78%
	Affaires maritimes	64	63	98%
Fonctionnement des services	Ventes des tabacs	245	177	72%
	Taxes d' Environnement	5	3	67%
Total Taxes et droits indirects		1724	1249	72%
Impôts directs		110	118	107%
TOTAL		1834	1367	75%

Source : Service des Douanes et affaires maritimes

Les recettes fiscales s'établissent au 30 septembre 2004 à 1.367 millions de XPF. En ligne avec le budget primitif, elles atteignent 75% de la prévision effectuée pour 2004.

réalisations budgétaires - recettes du Territoire au 30 septembre



L'énergie

L'énergie électrique

La production d'électricité au troisième trimestre 2004 a diminué par rapport au trimestre précédent (-2,7%). Toutefois, elle progresse de 3,2% par rapport au troisième trimestre 2003, pour atteindre 4.724 milliers de kWh. Au 30 septembre 2004, les ventes d'électricité enregistrent une baisse de 0,9% par rapport au deuxième trimestre, mais une augmentation de 7,1% par rapport au troisième trimestre 2003. Toutefois, il est à noter que la forte augmentation de la vente d'électricité de type moyenne tension à Futuna fait suite à un contrôle du réseau en juillet 2004 résolvant un problème de facturation pour deux « grandes » structures, qui voyaient jusque là leurs factures sous-estimées de plus de moitié. Le nombre d'abonnés a augmenté de 0,4% sur trois mois, et de 1% en un

Evolution de la production et de la distribution d'électricité

	3ème trim 2003	2ème trim 2004	3ème trim 2004	Variation / 2ème trim 2004	Variation / 3ème trim 2003
Production globale (milliers de kWh)	4579	4853	4 724	-2,7%	3,2%
Wallis	3 842	4035	3 968	-1,6%	3,3%
Futuna	737	818	756	-7,6%	2,6%
Ventes totales (milliers de kWh)	3 528	3 811	3 778	-0,9%	7,1%
Wallis	2909	3 148	3056	-2,9%	5,0%
Futuna	619	663	722	8,9%	16,6%
Abonnés	3 539	3 560	3 573	0,4%	1,0%
Wallis	2447	2 468	2471	0,1%	1,0%
Futuna	1092	1 092	1102	0,9%	0,9%

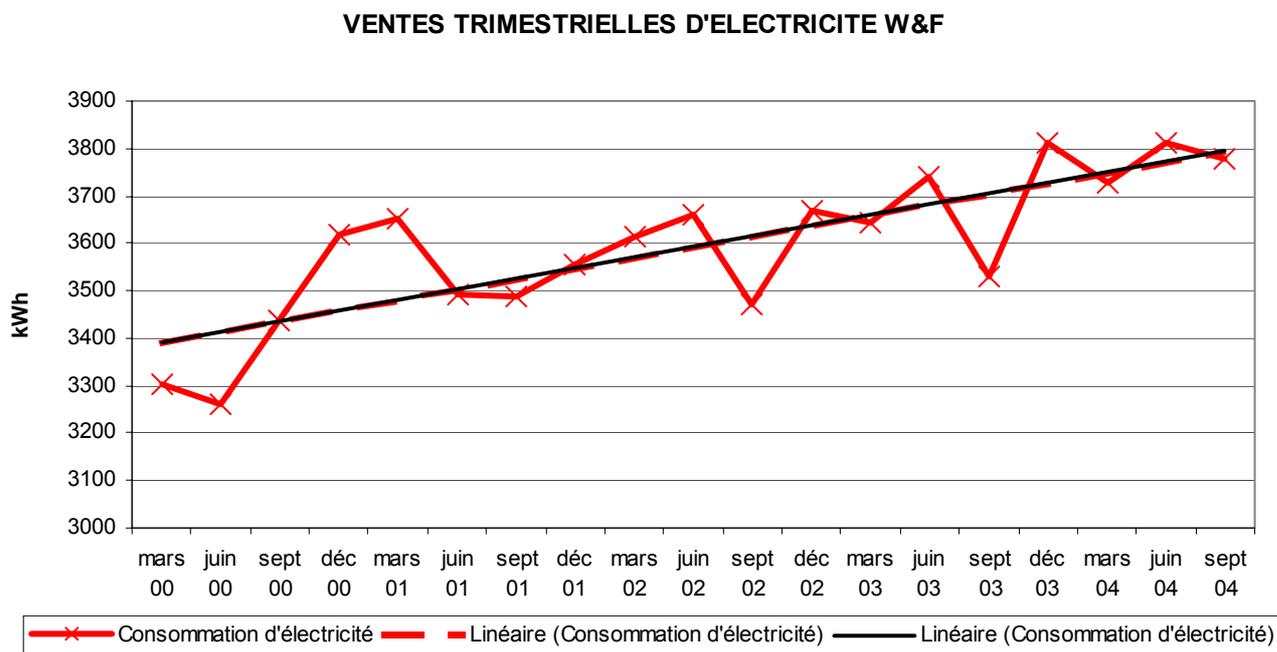
Source : EEFW

an.

Malgré la forte hausse des prix du pétrole, les tarifs de l'électricité ont enregistré une baisse de 4% quelles que soient les tranches au troisième trimestre. Ainsi, le prix moyen du kWh pour la basse tension est passé de 57,08 XPF au 30 juin 2004 à 54,79 XPF fin septembre 2004 et celui de la moyenne tension qui s'élevait à 44,6 XPF a régressé à 42,81 XPF. En glissement annuel, par rapport au troisième trimestre 2003, les tarifs ont baissé de 1,2% contre une augmentation de 4,1% au trimestre précédent.

Evolution de la tarification de l'énergie électrique (prix du kWh en XPF)

	3ème trim 2003	2ème trim 2004	3ème trim 2004	Variation / 2ème trim 2004	Variation / 3ème trim 2003
Basse tension					
Petits utilisateurs	55,45	57,08	54,79	-4,0%	-1,2%
1ère tranche	69,31	71,35	68,49	-4,0%	-1,2%
2ème tranche	55,45	57,08	54,79	-4,0%	-1,2%
3ème tranche	41,59	42,81	41,09	-4,0%	-1,2%
Prix moyen	55,45	57,08	54,79	-4,0%	-1,2%
Moyenne tension					
1ère tranche	51,98	53,51	51,37	-4,0%	-1,2%
2ème tranche	34,66	35,68	34,25	-4,0%	-1,2%
Prix moyen	43,32	44,60	42,81	-4,0%	-1,2%



La courbe ci-dessus met en évidence la saisonnalité des ventes d'électricité sur une période de quatre années.

Les hydrocarbures

Au 30 septembre 2004, les ventes d'essence se sont stabilisées au niveau trimestriel (+0,1%) mais sont en baisse en cumul annuel par rapport à la période précédente (-3,8%). A la fin du troisième trimestre 2004, les ventes de gazole sont en légère hausse par rapport au deuxième trimestre 2004 (+0,7%) et en progression de 5,6% sur douze mois glissants. Cette progression s'explique notamment par une diésélisation accrue du parc automobile de Wallis-et-Futuna.

Evolution de la consommation d'hydrocarbures (milliers de litres)

	Cumul		Variation / Cumul n-1	2 ^{ème} trimestre 2004	3 ^{ème} trimestre 2004	Variation / trimestre précédent	Rappel 3 ^{ème} trimestre 2003
	(octobre-02 à septembre-03)	(octobre-03 à septembre-04)					
Essence							
Wallis	2 354,8	2 312,6	-1,8%	578,6	581,0	0,4%	589,0
Futuna	460,8	396,9	-13,9%	106,5	104,4	-1,9%	101,5
Total	2 815,6	2 709,5	-3,8%	685	685,4	0,1%	690,5
Gazole							
Wallis	5 449,3	5 769,0	5,9%	1448,9	1506,9	4,0%	1439,4
Futuna	1 273,9	1 330,9	4,5%	390,2	344,3	-11,8%	284,7
Total	6 723,2	7 099,9	5,6%	1839,1	1851,2	0,7%	1724,1
Pétrole Jet A1							
Wallis	840,1	863,5	2,8%	155,2	257,4	65,9%	180,4
Futuna	10,7	11,5	8,0%	3,4	3,2	-3,5%	2,8
Total	850,8	875,0	2,9%	158,5	260,6	64,4%	183,2
Gaz butane (Total)	244,8	246,0	0,5%	60,3	60,0	-0,4%	62,7

Source : SWAFEPP

La consommation de pétrole Jet A1 augmente fortement au troisième trimestre par rapport au deuxième trimestre (+64,4%) et subit une légère hausse en cumul sur un an (+2,9%). Cela est lié à une situation exceptionnelle en terme de nombre de vols intérieurs non commerciaux (+164%). Ce trafic a été généré par l'équipe australienne en mission photographique pour l'IGN¹ et les différents vols pour le sauvetage du Moana échoué à Futuna durant le mois d'août. Ce pétrole sert exclusivement au ravitaillement en carburant des avions.

A la suite des hausses des cours des produits pétroliers, une variation des prix locaux des hydrocarbures a été enregistrée au 3^{ème} trimestre 2004. Il est possible de noter une légère variation annuelle du prix du litre d'essence (+0,2%), mais une variation trimestrielle plus importante (+5,9%), il s'établit à 131,1 XPF. Le prix du gazole a enregistré une hausse de 6,4% par rapport au trimestre précédent et se fixe à 116,2 XPF. Le prix du pétrole Jet A1 est quasiment stable sur un an (-0,9%), mais il progresse sensiblement en glissement trimestriel (+5,5%), pour s'établir à 114,6 XPF.

Evolution des tarifs des principaux hydrocarbures (prix du litre en XPF)

	30/09/2003	30/06/2004	30/09/2004	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Essence	130,8	123,8	131,1	5,9%	0,2%
Gazole	117,5	109,2	116,2	6,4%	-1,1%
Pétrole Jet A1	115,6	108,6	114,6	5,5%	-0,9%

Source : SWAFEPP

Le prix du gaz a été modifié par arrêté au 1^{er} novembre 2004. Il est désormais de 309,6 XPF à Wallis comme à Futuna. Ceci représente une augmentation de 5,2% du prix pour Wallis et une baisse de 19,7% pour Futuna.

¹ Institut géographique national

Les échanges

Le trafic aérien

Trafic international

En cumul fin septembre 2004, le trafic aérien international, en nombre de vols, a diminué par rapport à la même période de l'exercice 2003 (-7,4%) mais a augmenté par rapport au deuxième trimestre (+14,8%). Le nombre de passagers augmente au niveau trimestriel (+38,8%), ce qui peut en partie s'expliquer par un effet saisonnier (vacances des étudiants, visites familiales). En cumul à fin septembre, le nombre de passager a augmenté de 6,3% en 2004.

Le volume de fret progresse fortement par rapport à fin septembre 2003 (+44,2%), le nouvel avion d'Airalin ayant permis d'augmenter la capacité de fret depuis le début de l'année.

	Cumul		2 ^{ème} trimestre 2004	3 ^{ème} trimestre 2004	Variation / trimestre précédent	Variations cumul au 3 ^{ème} trim 04/cumul 3 ^{ème} trim 03	Rappel :
	(janv-03 à sept-03)	(janv-04 à sept-04)					Total 2003
Nombre de vols	188	174	54	62	14,8%	-7,4%	248
Passagers	15 668	16 650	4 628	6 422	38,8%	6,3%	21 513
- Arrivées	7 620	8 284	2 327	3 111	33,7%	9%	10 428
- Départs	8 048	8 366	2 301	3 311	43,9%	4,0%	11 085
Fret (kg)	86 731	125 061	39 353	51 155	30,0%	44,2%	121 612
Poste (kg)	29 761	33 792	15 598	12 914	-17,2%	13,5%	48 264

Trafic domestique

En cumul annuel au 30 septembre 2004, 821 vols ont relié Wallis et Futuna, ce qui représente une baisse de 9% par rapport aux neuf premiers mois de 2003. Ceci s'explique principalement par les nombreuses pannes du Twin Otter cette année, le nombre de passagers ayant augmenté en cumul annuel au troisième trimestre 2004 par rapport à 2003 (+3,6%).

	Cumul		2 ^{ème} trimestre 2004	3 ^{ème} trimestre 2004	Variation / trimestre précédent	Variations cumul au 3 ^{ème} trim 04/cumul 3 ^{ème} trim 03	Rappel :
	(janv-03 à sept-03)	(janv-04 à sept-04)					Total 2003
Nombre de vols	902	821	274	286	4,4%	-9,0%	1 196
Passagers	9 115	9 441	3 360	3 095	-7,9%	3,6%	21 513
- Arrivées	4 697	4 839	1 677	1 475	-12,0%	3,0%	10 428
- Départs	4 418	4 609	1 683	1 620	-3,7%	4,3%	11 085
Fret (kg)	12 416	18 567	5 086	6 095	19,8%	49,5%	17 877
Poste (kg)	6 165	8 335	3 488	2 230	-36,1%	35,2%	8 649

Source : Aviation civile

Le trafic maritime

Au total, 8 touchées de navires ont été recensées au troisième trimestre 2004, contre 12 au trimestre précédent. Cette baisse est relative à l'arrêt des opérations du navire porte-conteneurs Southern Moana, en raison de son échouage, durant le trimestre, sur les côtes de Futuna.

Evolution des touchées de navires de commerce à Wallis

	Cumul	2ème trimestre	3ème trimestre	Cumul	Variations		Rappel : total
	janv à sept 03	2004	2004	janv à sept 04	Cumul 2004/2003	T/T-1	2003
Porte - conteneurs	22	8	5	22	0%	-38%	31
Pétroliers	9	3	2	7	-22%	-33%	12
Butaniers	3	1	1	3	0%	0%	4
Total	34	12	8	32	-6%	-33%	47

Source : service des Douanes et affaires maritimes

Les télécommunications

A Wallis et Futuna, plus d'un abonné téléphonique sur quatre est relié au réseau internet. Le nombre d'abonnés Internet a augmenté de près de 20% au cours des neuf derniers mois.

Evolution du nombre d'abonnés Internet

	31-déc-03	30-sept-04	Variation sept 04 / déc 03
Nombre de lignes installées	1683	n.d.	-
Nombre d'abonnés Internet	384	459	19,53%
Taux d'abonnés Internet	23%	-	-

La tarification et le débit n'ont pas été modifiés en 2004 avec un débit de 56kbit/s et un prix forfaitaire de 400 XPF/h.

Evolution des cours de change

La monnaie néo-zélandaise reste ferme par rapport à l'euro et au franc pacifique (+6,10% sur un an). Les autres monnaies se déprécient légèrement.

en XPF	Au	Au	Au	Variations	
	30/09/2003	30/06/2004	30/09/2004	m -3	m -12
100 JPY	92,65	90,13	87,00	-3,48%	-6,10%
USD	102,41	98,18	96,17	-2,05%	-6,10%
AUD	69,78	67,98	69,33	1,99%	-0,65%
NZD	61,08	62,12	64,80	4,32%	6,10%
SGD	59,30	57,09	57,00	-0,17%	-3,88%

Source : IEOM

(nb : taux de change en fin de mois)

Fin 2003, la répartition des importations du Territoire s'établissait à 47% pour la zone euro, 11% pour la Nouvelle-Zélande, 23% pour l'Australie, le reste étant réparti entre de nombreux pays. L'impact des variations du cours de change sur le coût des importations reste donc modeste.

nota : la variation est celle de la devise étrangère par rapport au XPF (le signe – indique donc une appréciation du Franc pacifique par rapport à la monnaie étrangère)

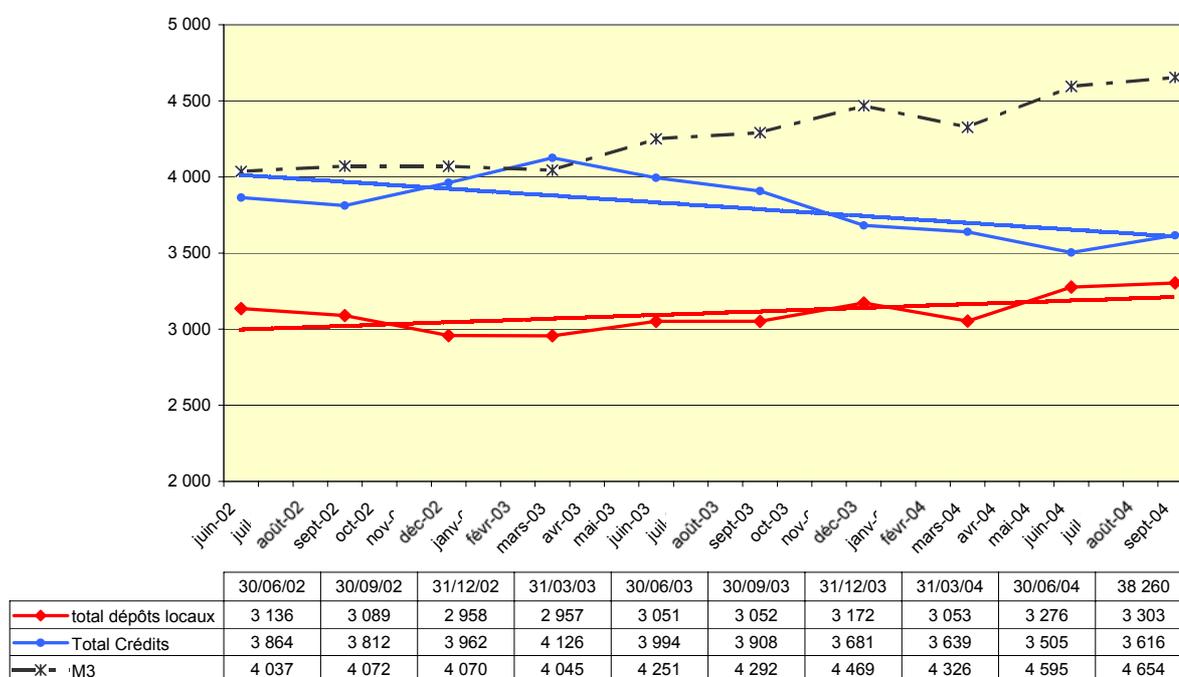
2. L'EVOLUTION MONETAIRE ET FINANCIERE

L'examen de la situation monétaire de Wallis et Futuna est basé sur l'analyse des données fournies par les établissements ayant un guichet sur le Territoire et qui sont donc soumis à déclaration auprès de l'IEOM. Pour les dépôts, sont concernés la banque locale et le Trésor public, pour les crédits, la seule banque locale. L'analyse est affinée par la prise en compte des crédits distribués par des établissements installés hors de la zone d'émission de l'IEOM.

Vue générale au 30 septembre 2004

- ◆ Les **dépôts** collectés et gérés localement s'élèvent à 3.303 millions de XPF, ils progressent en rythme annuel (+8,2%) et trimestriel (+0,9%)
- ◆ Le **total des crédits** s'est légèrement redressé au troisième trimestre, +3,2% par rapport au 30 juin 2004. Il s'établit à 3.616 millions de XPF au 30 septembre 2004. En glissement annuel, la tendance reste à la baisse des encours (-7,5%)
- ◆ La **masse monétaire (M3)** atteint, à la fin du troisième trimestre 2004, la somme de 4.654 millions de XPF. En glissement annuel, elle s'accroît de 8,4 % en raison de l'augmentation des dépôts (+8,2%) et de la circulation fiduciaire (+8,9 %).

Evolution des principales données monétaires en millions de XPF



nota : Les dépôts locaux cumulent la banque locale et le Trésor public.

Les crédits regroupent les concours consentis par la banque locale, l'AFD et la BEI.

2.1 LES ACTIFS FINANCIERS

Il faut rappeler que l'exiguïté du Territoire, la fermeture à terme de l'activité de "fonds particuliers" du Trésor et la faible diversité de l'offre bancaire induisent une défection de l'épargne au profit des établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole. Ce phénomène, favorisé par le développement de la gestion de comptes via Internet, est difficilement mesurable. Il perturbe l'analyse de l'évolution des dépôts dans le Territoire.

Les dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte auprès de la clientèle non financière (Tableau I)

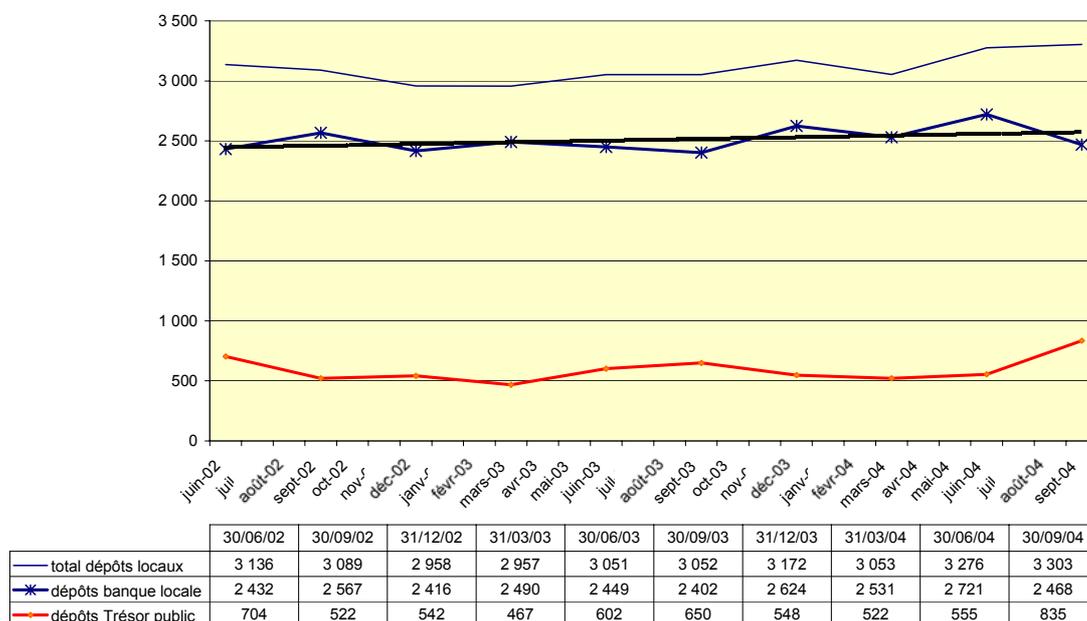
Les statistiques de l'IEOM ne tiennent pas compte des dépôts locaux de la CLR-CCPF (Caisse Locale de Retraites et Caisse de Compensation des Prestations Familiales) et du SPT (Services des Postes et Télécommunications) qui n'étaient pas déclarés par le Trésor car assimilés à des fonds publics hors zone d'émission. Ces dépôts seront prochainement réintégrés dans les données de l'Institut qui attend pour cela que des séries statistiques suffisamment longues aient pu être reconstituées.

Sur les mêmes bases que pour les bulletins précédents, l'encours des dépôts locaux recensés par l'IEOM progresse très faiblement en rythme trimestriel, +0,9%, pour atteindre 3.303 millions. La croissance en glissement annuel reste assez forte (+8,2%).

La tendance générale de la collecte des dépôts locaux semble être la stabilité. Elle s'explique à la fois par la faiblesse de l'activité économique et par la qualité plutôt médiocre de l'offre de services bancaires.

Malgré la décroissance du nombre des comptes ouverts dans les livres du Trésor Public celui-ci affiche des variations erratiques de son encours dues à des mouvements ponctuels importants sur quelques comptes.

Evolution des dépôts locaux (valeurs en millions de XPF)



Dépôts à vue

Le total des dépôts à vue enregistre une progression modérée sur trois mois (+3,9 %) mais très forte sur un an (+27,2%).

L'encours collecté par la banque locale (-10,2%) fléchit sensiblement au troisième trimestre 2004. En rythme annuel l'augmentation reste cependant forte (+17,2 %). Il faut souligner que le trimestre précédent, les comptes à vue de cette banque affichaient une hausse trimestrielle de 17,8%..

La part des comptes à vue, dans l'ensemble des dépôts, passe de 59 % au 30 juin 2002 à près de 71 % deux ans plus tard. A titre de comparaison, ils ne représentent que 35% des dépôts collectés en métropole.

Comptes sur livrets

Les comptes sur livrets, uniquement des livrets ordinaires collectés par la banque locale, atteignent 330 millions de XPF, en baisse de 10,2 % par rapport à juin 2004 et de 4,7% par rapport à septembre 2003. Compte tenu de la faiblesse de l'encours, il serait cependant prématuré d'en déduire l'amorce d'une décroissance de ce type d'épargne.

Dépôts à terme

Les dépôts à terme restent orientés à la baisse (-3,5 % sur le trimestre et -26,9 % sur un an). En raison de la faiblesse des taux créditeurs, la clientèle s'est réorientée vers des placements plus liquides.

ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU I

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte

en millions de XPF	30/09/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004			
	m-12	m-6	m-3	m	m/m-12	m/m-6	m/m-3
Dépôts à vue	1 840	1 959	2 253	2 341	27,2%	19,5%	3,9%
dont banque locale	1 333	1 487	1 751	1 563	17,2%	5,1%	-10,8%
dont Trésor Public	507	472	502	778	53,4%	64,9%	54,9%
Comptes sur livrets	346	357	367	330	- 4,7%	- 7,8%	-10,2%
dont banque locale	346	357	367	330	- 4,7%	- 7,8%	-10,2%
dont Trésor Public	0	0	0	0			
Autres placements liquides et à court terme	866	736	656	633	-26,9%	-14,0%	- 3,5%
Dépôts à terme	861	732	651	629	-27,0%	-14,1%	- 3,4%
Bons de caisse	5	4	4	4	-18,4%	2,0%	-
Certificats de dépôts	0	0	0	0			
Divers	0	0	0	0		-100,0%	-100,0%
dont banque locale	723	686	603	575	-20,4%	-16,2%	- 4,5%
dont Trésor Public	139	50	53	58	-58,6%	14,7%	8,5%
TOTAL DES DEPOTS INCLUS DANS M3	3 052	3 053	3 276	3 303	8,2%	8,2%	0,8%
dont banque locale	2 402	2 531	2 721	2 468	2,7%	- 2,5%	- 9,3%
Placements d'épargne à long terme collectés par la banque locale	0	0	0	0			
Plans d'épargne logement	0	0	0	0			
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3 052	3 053	3 276	3 303	8,2%	8,2%	0,8%
dont banque locale	2 402	2 531	2 721	2 468	2,7%	- 2,5%	- 9,3%
dont Trésor Public	650	522	555	835	28,5%	60,1%	50,5%

L'épargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (Tableau II)

L'encours de l'épargne collectée localement et gérée hors zone d'émission est évalué à 3.281 millions au 30 septembre 2004 contre 3.532 millions au 30 juin 2004. Il faut cependant rester extrêmement prudent dans l'interprétation de ces données qui n'incluent pas l'épargne collectée par les compagnies d'assurances et par les établissements non représentés sur le Territoire. Les données de la CLR-CCPF sont maintenant comprises dans les statistiques publiées par l'IEOM. Cependant l'actualisation des données de cet établissement n'est pas régulière.

Les placements liquides ou à court terme

Les placements liquides et à court terme (OPCVM monétaires uniquement) totalisent un montant de 1.163 millions de XPF au 30 septembre 2004, en baisse de 3,7% sur trois mois en raison du tassement des OPCVM monétaires détenues par les clients de la banque locale qui passent de 256 à 211 millions. En rythme annuel la progression atteint 8,8%.

Les placements d'épargne à long terme

Les placements d'épargne à long terme sont principalement représentés par les OPCVM non monétaires et par les obligations. Le montant de ces placements atteint 2 118 millions de XPF au 30 septembre 2004.

ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU II

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures (hors zone d'émission)

en millions de XPF	30/09/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Placements liquides et à court terme	1 069	1 065	1 208	1 163	8,8%	9,3%	- 3,7%
OPCVM monétaires (<i>seult banque locale</i>)	157	113	256	211	34,7%	87,7%	-17,3%
Autres placements (<i>Trésor Public</i>)	912	952	952	952	4,4%	-	-
Placements d'épargne à long terme	2 076	2 126	2 324	2 118	2,0%	- 0,4%	- 8,9%
Actions	15	18	18	18	16,9%	- 2,0%	- 2,6%
Obligations	856	832	829	830	- 3,1%	- 0,3%	0,1%
OPCVM non monétaires	1 205	1 277	1 477	1 271	5,5%	- 0,4%	-14,0%
Assurances-vie	-	-	-	-	nd	nd	nd
TOTAL DE L'EPARGNE GEREE HZE	3 145	3 191	3 532	3 281	4,3%	2,8%	- 7,1%
<i>dont collectés par banques locales</i>	376	399	740	490	30,3%	22,6%	-33,8%
<i>dont collectés par Trésor Public</i>	2 769	2 791	2 791	2 791	0,8%	-	-
<i>dont collectés par assureurs</i>					nd	nd	nd

Les actifs financiers par agents économiques (Tableau III)

Dépôts collectés par les établissements de crédit locaux pour leur propre compte

L'augmentation globale des dépôts sur un an est la résultante de variations divergentes suivant la catégorie d'agents économiques concernée.

Ainsi, les dépôts des sociétés non financières progressent très fortement (+23%) sur un an. L'encours des sociétés se situe cependant en dessous du niveau atteint en décembre 2003 à 899 millions contre 1.122 millions.

L'encours local des entrepreneurs individuels reste marginal (4% du total) à 118 millions.

Les dépôts locaux des particuliers progressent sensiblement à 1.629 millions. Sur un an, la hausse s'établit à 11,3%. Malgré une évolution favorable, les particuliers ne représentent que 49% des dépôts collectés localement contre 77 % en métropole. Cet écart considérable, même s'il doit être interprété avec prudence, montre que la capacité d'épargne des ménages wallisiens et futuniens est très faible. Les dépôts locaux des particuliers s'élèvent en effet à moins de 110.000 XPF par habitant.

L'encours local des autres agents résidents régresse de 3,9% avec une hausse (+43,2%) des dépôts à vue s'élevant à 182 millions de XPF et une régression (-14,7%) des dépôts à terme à 473 millions de XPF. L'importance des fluctuations observées sur ces comptes s'explique notamment par le versement de subventions sur certains d'entre eux.

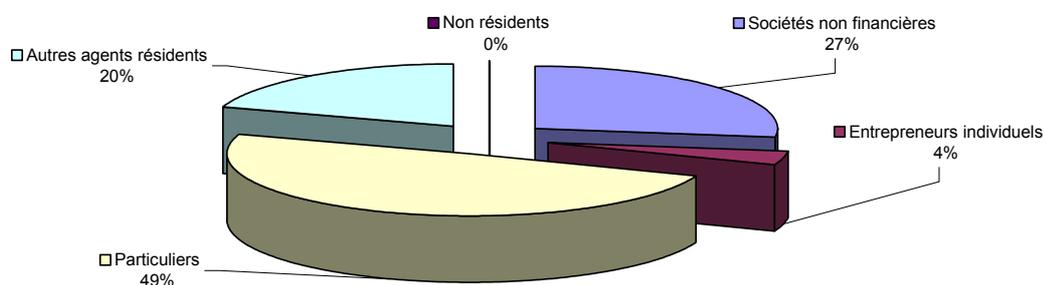
ACTIFS FINANCIERS

TABLEAU III

Dépôts collectés par les établissements locaux pour leur propre compte *Répartition par agent économique*

<i>en millions de XPF</i>	30/09/2003		30/09/2004		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
Dépôts à vue	1 840		2 341	100%	27,2%
Sociétés non financières	649	35%	811	35%	25,0%
Entrepreneurs individuels	137	7%	116	5%	-15,4%
Particuliers	922	50%	1 230	53%	33,4%
Autres agents résidents	127	7%	182	8%	43,2%
Non résidents	5	0%	2	n.s.	-58,2%
Autres dépôts	1 212		963	100%	-20,6%
Sociétés non financières	82	7%	89	9%	7,9%
Entrepreneurs individuels	34	3%	2	n.s.	-95,2%
Particuliers	542	45%	400	42%	-26,3%
Autres agents résidents	554	46%	473	49%	-14,7%
Non résidents		n.s.	0	n.s.	-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX (hors CDD)	3 052		3 303		8,2%
Sociétés non financières	731	24%	899	27%	23,0%
Entrepreneurs individuels	171	6%	118	4%	-31,2%
Particuliers	1 464	48%	1 629	49%	11,3%
Autres agents résidents	681	22%	654	20%	- 3,9%
Non résidents	5	0%	2	n.s.	-51,7%
Certificats de dépôts (CDD)					-
TOTAL DES DEPOTS LOCAUX	3 052		3 303	100%	8,2%

Répartition des dépôts locaux par agents économiques



Epargne collectée par les établissements de crédit locaux et gérée par des institutions extérieures (dépôts HZE)

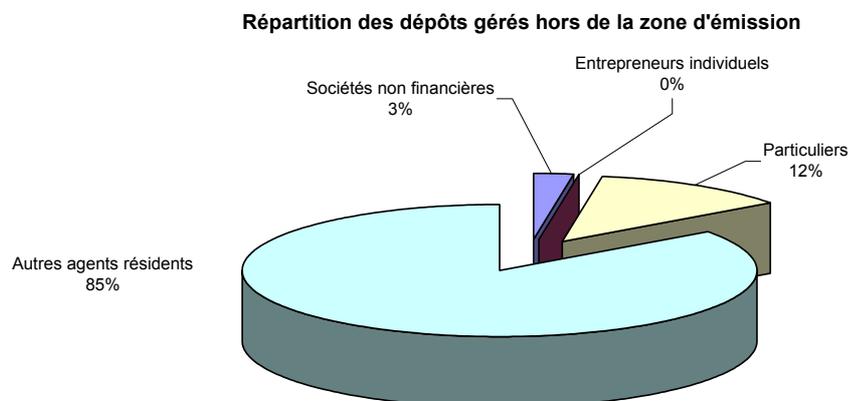
Les dépôts collectés localement et gérés par les institutions extérieures des sociétés non financières restent marginaux à 84 millions. Ils ne représentent, en effet, que 3% des dépôts HZE en part relative.

Les avoirs des particuliers progressent très sensiblement sur un an (+36,9%) mais restent faibles à 405 millions contre 656 millions de XPF en juin dernier. Ils ne représentent plus que 12% de l'encours recensé.

Avec 85% de l'encours recensé, les dépôts hors zone des autres agents économiques représentent la part dominante de cette catégorie. Ils sont constitués, pour la quasi-totalité, par les avoirs de la caisse locale des retraites (CLR – CCPF) gérés par la CDC.

Epargne collectée localement et gérée par des institutions extérieures
Répartition par agent économique

en millions de XPF	30/09/2003		30/09/2004		variations en %
	m-12	%	m	%	m/m-12
TOTAL	3 146		3 281		4,3%
Sociétés non financières	81	3%	84	3%	4,3%
Entrepreneurs individuels		n.s.	0	n.s.	–
Particuliers	296	9%	405	12%	36,9%
Autres agents résidents	2 769	88%	2 791	85%	0,8%
Non résidents		n.s.	0	n.s.	–



2.2 LES PASSIFS FINANCIERS

Cette partie concerne l'ensemble des prêts consentis aux agents économiques par les établissements de crédit et assimilés situés dans et hors de la zone d'émission.

Au 30 septembre 2004, le montant total des passifs financiers (zone d'émission + hors zone d'émission) s'établit à 3.616 millions XPF, en progression par rapport au trimestre précédent (+3,2%) mais en baisse par rapport à fin septembre 2003 (-7,5%).

Les concours accordés par les établissements situés dans la zone d'émission (Tableau IV)

A la fin du troisième trimestre 2004, le volume brut des concours accordés par l'établissement de crédit de la place s'élève à 1.474 millions de XPF. Cet encours est quasi stationnaire (+1,7%) par rapport au trimestre précédent et en baisse de 9 % en glissement annuel du fait de la très forte contraction des comptes ordinaires débiteurs (-33,4% sur un an)

Les particuliers recueillent toujours plus de 80% des crédits accordés par la banque locale. Les entreprises (sociétés non financières et entrepreneurs individuels) totalisent moins de 20 % des concours bancaires locaux.. A titre de comparaison, les entreprises métropolitaines cumulent 53% de l'encours des crédits bancaires au secteur privé. La faiblesse des crédits distribués aux entreprises témoigne de la pauvreté de l'appareil productif et commercial local.

Au cours du second trimestre, les crédits de trésorerie progressent très légèrement par rapport à juin 2004 (+1,9%). En rythme annuel, ils affichent une faible baisse (-3,8%). La part prédominante des crédits de trésorerie (82% des encours à 1.205 millions) est une des caractéristiques du marché local du crédit.

Les crédits à l'équipement restent marginaux (21 millions). L'incertitude pesant sur le foncier et l'absence de dynamisme économique ne favorisent pas leur essor. Par ailleurs, les quelques entreprises structurées du Territoire réussissent à obtenir des financements auprès d'établissements de Nouvelle-Calédonie ou de métropole. Ces opérations restent très peu nombreuses.

Les crédits à l'habitat restent pratiquement nuls (4 millions). Le statut coutumier de la propriété foncière ne permet pas l'apport de garanties suffisantes pour ce type de crédits.

Malgré leur forte contraction les comptes ordinaires débiteurs restent le second type d'emplois de la banque locale (10% des encours).

Les créances douteuses nettes déclarées par la banque locale restent faibles (19 millions), elles ne représentent que 1,3% de l'encours. Cette faible proportion de créances douteuses s'explique par le fait que cet établissement est peu engagé dans des crédits à long et moyen terme aux entreprises qui sont les concours bancaires les plus risqués.

TABLEAU IV
Concours de caractère bancaire
(Etablissements de crédit situés dans la zone d'émission)

	30/09/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	–	2	–	–	–	-100,0%	–
Sociétés non financières	–	1	–	–	–	-100,0%	–
Entrepreneurs individuels	–	1	–	–	–	-100,0%	–
Crédits de trésorerie	1 253	1 158	1 183	1 205	- 3,8%	4,1%	1,9%
Sociétés non financières	209	79	81	77	-63,1%	- 3,1%	- 5,4%
Entrepreneurs individuels	20	27	26	25	26,2%	- 5,6%	- 1,4%
Particuliers	1 024	1 052	1 076	1 103	7,7%	4,9%	2,5%
Autres agents résidents	–	–	–	–	–	–	–
Crédits à l'équipement	55	29	23	21	-62,5%	-28,7%	- 9,5%
Sociétés non financières	45	17	16	14	-68,1%	-17,3%	- 9,5%
Entrepreneurs individuels	10	12	7	6	-37,3%	-45,8%	- 9,4%
Particuliers	–	–	–	–	–	–	–
Autres agents résidents	–	–	–	–	–	–	–
Crédits à l'habitat	5	5	4	4	-16,2%	-11,6%	- 6,2%
Sociétés non financières	–	–	–	–	–	–	–
Entrepreneurs individuels	–	–	–	–	–	–	–
Particuliers	5	5	4	4	-16,2%	-11,6%	- 6,2%
Autres agents résidents	–	–	–	–	–	–	–
Comptes ordinaires débiteurs	223	215	140	148	-33,4%	-31,0%	5,8%
Sociétés non financières	189	188	122	124	-34,7%	-34,3%	1,5%
Entrepreneurs individuels	13	4	1	2	-86,9%	-57,4%	194,0%
Particuliers	21	23	18	22	5,4%	- 3,7%	24,6%
Autres agents résidents	–	–	0	1	–	–	332,3%
Autres crédits	–	–	–	–	–	–	–
Créances douteuses nettes	22	26	31	19	-15,6%	-29,0%	-39,4%
Sociétés non financières	9	10	11	3	-72,2%	-75,4%	-76,3%
Entrepreneurs individuels	–	1	7	7	–	506,1%	- 0,5%
Particuliers	13	15	13	9	-33,3%	-41,2%	-31,4%
Autres agents résidents	–	–	–	–	–	–	–
Non résidents	–	–	–	–	–	–	–
TOTAL NET	1 558	1 435	1 382	1 397	-10,3%	- 2,6%	1,1%
Sociétés non financières	452	296	230	217	-51,9%	-26,4%	- 5,3%
Entrepreneurs individuels	43	45	41	41	- 5,5%	- 9,6%	0,2%
Particuliers	1 063	1 095	1 111	1 138	7,1%	4,0%	2,4%
Autres agents résidents	–	–	0	1	–	–	332,3%
Non résidents	–	–	–	–	–	–	–
Provisions non ventilées	61	69	68	77	25,6%	11,7%	12,7%
TOTAL BRUT	1 619	1 504	1 450	1 474	- 9,0%	- 2,0%	1,7%

Les concours accordés par les établissements de crédit installés hors de la zone d'émission (Tableau V)

Globalement l'encours des crédits hors zone a diminué de 6,4% sur un an à 2.142 millions de XPF. Il se redresse cependant légèrement sur le dernier trimestre (+4,2%) en raison du déblocage d'un crédit au Territoire.

L'endettement excessif des ménages et l'absence d'épargne n'a pas permis un redémarrage des crédits à l'habitat malgré la reconstitution du potentiel d'engagement du fond de garantie à l'habitat (FGH) intervenu pendant le dernier trimestre 2003. L'encours de ces crédits a continué à s'effriter au cours du troisième trimestre 2004 (-5,5%) pour s'établir à 1.233 millions de XPF (compte non tenu des créances douteuses).

PASSIFS FINANCIERS

TABLEAU V

Concours de caractère bancaire

(Etablissements de crédit situés hors de la zone d'émission)

en millions de XPF	30/09/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	-	-	-	-	-	-	-
Crédits de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-
Crédits à l'équipement	460	391	303	491	6,6%	25,4%	61,9%
Sociétés non financières	157	128	64	102	-34,8%	-20,3%	59,7%
Entrepreneurs individuels	27	25	24	-	-100,0%	-100,0%	-100,0%
Particuliers	-	-	-	21	-	-	-
Autres agents résidents	276	237	215	368	33,1%	54,9%	70,9%
Crédits à l'habitat	1 455	1 352	1 306	1 233	-15,2%	- 8,8%	- 5,5%
Sociétés non financières	-	-	-	3	-	-	-
Entrepreneurs individuels	-	-	-	29	-	-	-
Particuliers	1 455	1 352	1 306	1 201	-17,4%	-11,1%	- 8,0%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	-	-	-	-	-	-	-
Autres crédits	-	-	-	-	-	-	-
Créances douteuses nettes	374	392	447	418	11,8%	6,6%	- 6,3%
Sociétés non financières	21	22	63	21	2,6%	- 2,9%	-66,3%
Entrepreneurs individuels	60	59	59	66	10,5%	12,7%	13,1%
Particuliers	293	311	325	331	12,8%	6,2%	1,9%
Autres agents résidents	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL NET	2 289	2 135	2 055	2 142	- 6,4%	0,3%	4,2%
Sociétés non financières	178	150	127	127	-28,6%	-15,6%	- 0,3%
Entrepreneurs individuels	87	84	83	95	9,1%	12,7%	15,1%
Particuliers	1 748	1 663	1 630	1 553	-11,2%	- 6,7%	- 4,8%
Autres agents résidents	276	237	215	368	33,1%	54,9%	70,9%
Provisions non ventilées	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL BRUT	2 289	2 135	2 055	2 142	- 6,4%	0,3%	4,2%

Les établissements hors zone, notamment l'AFD, restent toujours dominant sur le marché du crédit à Wallis et Futuna. Ces établissements représentent en effet 59,2% des crédits distribués sur le Territoire¹.

L'ensemble des concours de caractère bancaire accordés sur la place (Tableau IV + V)

PASSIFS FINANCIERS							
TABLEAU IV + V							
Concours de caractère bancaire							
(toutes zones d'émission confondues)							
	30/09/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	<i>variations en pourcentage</i>		
<i>en millions de XPF</i>	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Créances commerciales	0	2	0	0	-	-100,0%	-
Sociétés non financières	0	1	0	0	-	-100,0%	-
Entrepreneurs individuels	0	1	0	0	-	-100,0%	-
Crédits de trésorerie	1 253	1 158	1 183	1 205	- 3,8%	4,1%	1,9%
Sociétés non financières	209	79	81	77	-63,1%	- 3,1%	- 5,4%
Entrepreneurs individuels	20	27	26	25	26,2%	- 5,6%	- 1,4%
Particuliers	1 024	1 052	1 076	1 103	7,7%	4,9%	2,5%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
Crédits à l'équipement	515	420	326	511	- 0,8%	21,7%	56,9%
Sociétés non financières	202	146	80	117	-42,2%	-19,9%	46,0%
Entrepreneurs individuels	37	37	31	6	-83,1%	-83,0%	-79,6%
Particuliers	0	0	0	21	-	-	-
Autres agents résidents	276	237	215	368	33,1%	54,9%	70,9%
Crédits à l'habitat	1 460	1 357	1 310	1 237	-15,2%	- 8,8%	- 5,5%
Sociétés non financières	0	0	0	3	-	-	-
Entrepreneurs individuels	0	0	0	29	-	-	-
Particuliers	1 460	1 357	1 310	1 205	-17,4%	-11,1%	- 8,0%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	223	215	140	148	-33,4%	-31,0%	5,8%
Sociétés non financières	189	188	122	124	-34,7%	-34,3%	1,5%
Entrepreneurs individuels	13	4	1	2	-86,9%	-57,4%	194,0%
Particuliers	21	23	18	22	5,4%	- 3,7%	24,6%
Autres agents résidents	0	0	0	1	-	-	332,3%
Autres crédits	0	0	0	0	-	-	-
Créances douteuses nettes	396	418	477	437	10,3%	4,4%	- 8,4%
Sociétés non financières	30	32	74	24	-20,0%	-25,8%	-67,7%
Entrepreneurs individuels	60	60	66	74	22,8%	22,7%	11,5%
Particuliers	306	326	337	339	10,8%	4,0%	0,6%
Autres agents résidents	0	0	0	0	-	-	-
TOTAL NET	3 847	3 570	3 437	3 539	- 8,0%	- 0,9%	3,0%
Sociétés non financières	630	446	357	344	-45,3%	-22,8%	- 3,5%
Entrepreneurs individuels	130	129	123	136	4,3%	4,9%	10,2%
Particuliers	2 811	2 758	2 741	2 691	- 4,3%	- 2,4%	- 1,8%
Autres agents résidents	276	237	215	369	33,5%	55,4%	71,2%
Provisions non ventilées	61	69	68	77	25,6%	11,7%	12,7%
TOTAL BRUT	3 908	3 639	3 505	3 616	- 7,5%	- 0,6%	3,2%

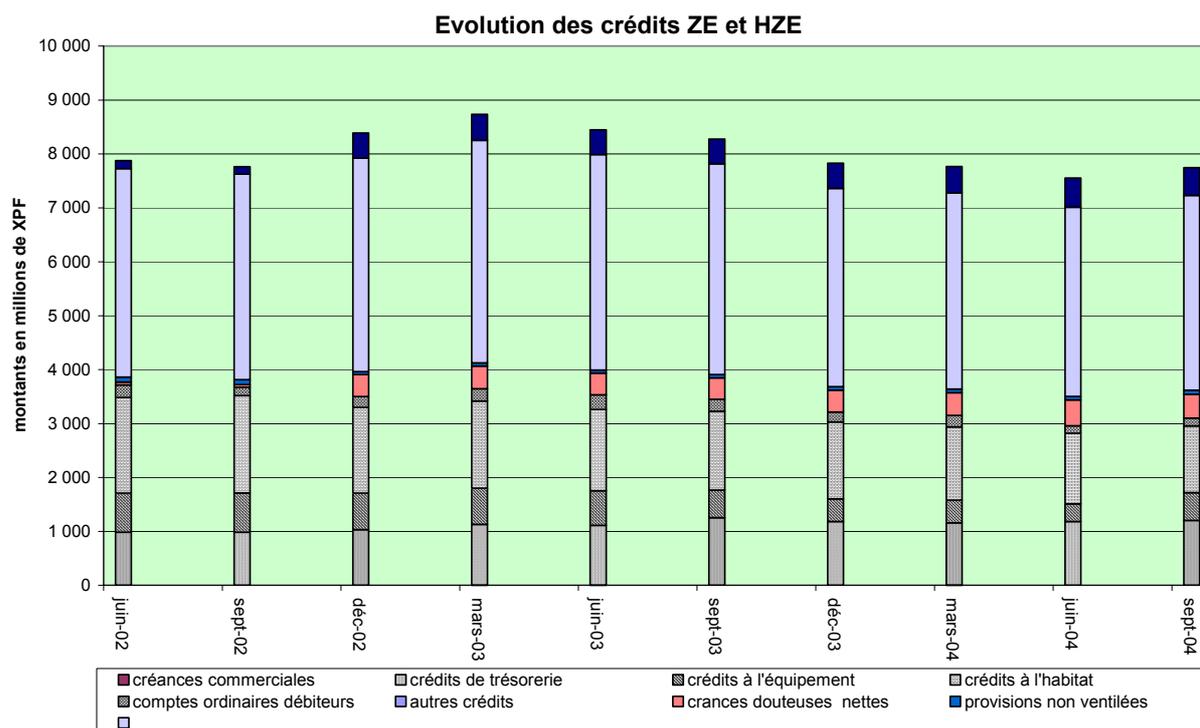
¹ Compte non tenu des crédits accordés par certains établissements de Nouvelle-Calédonie et de métropole qui représentaient environ pour 1060 millions au 31/05/04.

Au troisième trimestre, les crédits distribués par les établissements locaux et par les établissements hors zone se sont légèrement accrus (+3,2%). Cette évolution favorable n'est pas due à une amélioration de la conjoncture mais, comme cela a été indiqué plus haut, à la mobilisation partielle d'un crédit par le Territoire.

Les sociétés non financières affichent la plus forte baisse en glissement annuel (-45,3%).

Les particuliers, grâce à la forte hausse des crédits locaux à la consommation (+26,2%) conjuguée avec les baisses sensibles des crédits à l'habitat (-15,2%) affichent un volume de crédits en faible diminution (-4,3% sur un an et -1,8% sur un trimestre).

Les autres agents économiques (Territoire pour l'essentiel) enregistrent une forte hausse de leurs crédits (33,5% en rythme annuel et 71,2% en rythme trimestriel). Leur part relative reste faible (environ 10%).



2.3 LA MASSE MONETAIRE (M3) ET SES CONTREPARTIES

La masse monétaire (tableau VI)

La masse monétaire (M3) augmente modérément au cours du 3^{ème} trimestre (+1,3%) à 4.654 millions de XPF. Sur un an l'augmentation est plus marquée (+8,9%)..

L'agrégat M1 s'élève à 3.692 millions de XPF. Il progresse de 3,3% au cours du trimestre et de 19,9% sur un an.

Le rythme d'augmentation de la circulation fiduciaire fléchit par rapport à 2003 mais reste soutenu, +2,4% sur le dernier trimestre et +8,9% en glissement annuel.

Les dépôts à vue sont, pour leur part, en forte expansion sur un an (+27,2%) et en croissance plus modérée sur trois mois (+3,9%).

TABLEAU VI

COMPOSANTES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	30/09/2003	31/03/2004	30/06/2004	30/09/2004	<i>variations en pourcentage</i>		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
M1							
Circulation fiduciaire	1 240	1 274	1 320	1 351	8,9%	6,0%	2,4%
- Billets	1 240	1 275	1 320	1 351	8,9%	6,0%	2,3%
- Pièces	-	- 1	- 1	- 0	-	-90,4%	-82,4%
Dépôts à vue	1 840	1 959	2 253	2 341	27,2%	19,5%	3,9%
- Banque(s)	1 333	1 487	1 751	1 563	17,2%	5,1%	-10,8%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	507	472	502	778	53,4%	64,9%	54,9%
Total M1	3 080	3 233	3 573	3 692	19,9%	14,2%	3,3%
M2 - M1	346	357	367	330	- 4,7%	- 7,8%	-10,2%
Comptes sur livrets	346	357	367	330	- 4,7%	- 7,8%	-10,2%
Comptes d'épargne logement	-	-	-	-	-	-	-
Total M2	3 426	3 590	3 940	4 021	17,4%	12,0%	2,1%
M3 - M2	866	736	655	633	-26,9%	-14,0%	- 3,4%
Dépôts à terme	861	732	651	629	-27,0%	-14,1%	- 3,4%
- Banque(s)	722	682	598	571	-20,9%	-16,2%	- 4,5%
- SPT	-	-	-	-	-	-	-
- Trésor public	139	50	53	58	-58,6%	14,7%	8,5%
Bons	5	4	4	4	-18,4%	2,0%	-
Certificats de dépôt	-	-	-	-	-	-	-
Total M3	4 292	4 326	4 595	4 654	8,4%	7,6%	1,3%

Il convient de souligner que la circulation fiduciaire représente 29,2% de M3, contre moins de 5% en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie. Cependant en raison de la faiblesse du tissu bancaire local, il est vraisemblable qu'une fraction seulement de cette circulation fiduciaire reste effectivement à l'intérieur de Wallis et Futuna. Une partie des espèces est sans doute dépensée en Nouvelle-Calédonie par les voyageurs wallisiens et futuniens.

L'agrégat M2-M1 régresse sur un an (-4,7 %) à 330 millions. En l'absence de comptes « épargne-logement », cet agrégat ne regroupe que les comptes sur livrets. Les variations relatives de cet agrégat doivent être interprétées avec prudence compte tenu de sa faiblesse (7% de M3)

L'agrégat M3-M2 baisse fortement en glissement annuel (-26,9%) et moins nettement au cours du troisième trimestre (-3,4%) à 633 millions de XPF. Cet agrégat est essentiellement constitué par les dépôts à terme (629 millions de XPF).

Les contreparties de la masse monétaire (Tableau VII)

Malgré un tassement assez net au 30 septembre 2004 (-10,4%), la position extérieure nette du système bancaire, y compris le Trésor Public, progresse modérément sur un an (+7%).

TABLEAU VII

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE A WALLIS ET FUTUNA							
	30/09/2003	31/03/2004	30/06/2004		variations en pourcentage		
	m-12	m-6	m-3	m	m / m-12	m / m-6	m / m-3
Avoirs hors zone d'émission	3 396	3 771	3 850	3 682	8,4%	- 2,4%	- 4,4%
- Institut d'émission	1 799	1 833	1 820	1 827	1,6%	- 0,3%	0,4%
- Etablissements de crédit locaux (*)	1 597	1 938	2 030	1 855	16,1%	- 4,3%	- 8,6%
Créances sur le Trésor public	557	391	483	754	35,3%	92,7%	56,0%
Concours sur ressources monétaires	339	165	262	219	-35,4%	32,7%	-16,3%
- Concours de caractère bancaire des EC locaux	1 619	1 504	1 450	1 474	- 9,0%	- 2,0%	1,7%
- Ressources non monétaires des EC locaux (à déduire)	1 280	1 339	1 188	1 255	- 2,0%	- 6,3%	5,6%
- Excédents des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	586	624	646	663	13,1%	6,2%	2,7%
- Provisions sur créances douteuses	61	69	68	77	25,6%	11,7%	12,7%
- Engagements hors zone d'émission (*)	228	231	238	228	0,0%	- 1,4%	- 4,3%
- Epargne contractuelle	-	-	-	-	-	-	-
- Divers	405	415	236	287	-29,1%	-30,8%	21,7%
Total	4 292	4 327	4 595	4 654	8,4%	7,6%	1,3%

(*) Position extérieure nette du système

bancaire local :

Position extérieure nette corrigée des avoires du Trésor public

La position extérieure nette du système bancaire local résulte de la différence entre les avoires hors zone d'émission des établissements de crédit locaux et les engagements hors zone d'émission de ces mêmes établissements.

2.4 L'EQUILIBRE EMPLOIS/RESSOURCES DES EC LOCAUX (TABLEAU VIII)

Le tableau emplois/ressources de l'établissement local met en évidence la hausse de sa position extérieure nette (+10,2%) sur un an qui atteint 51% des emplois, alors que la part des crédits à la clientèle ne représente que 47% des emplois contre 54% un an plus tôt.

Les ressources se composent majoritairement des dépôts collectés auprès de la clientèle (77% du passif). Le financement sur ressources propre augmente de 14% par rapport à septembre 2003 et représente 23% des ressources.

TABLEAU VIII

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2003					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 709	54%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 350	75%
Réserves obligatoires	72	2%	Financement sur ressources propres *	647	21%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	153	5%
(-) position extérieure nette des EC	1 369	43%	Réescoute		0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 150	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 150	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 31 mars 2004					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 504	46%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 502	76%
Réserves obligatoires	81	2%	Financement sur ressources propres *	693	21%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	96	3%
(-) position extérieure nette des EC	1 707	52%	Réescoute		0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 292	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 291	100%

FINANCEMENT DES CREDITS BANCAIRES AU 30 septembre 2004					
Emplois			Ressources		
	montant	%		montant	%
Crédits bruts	1 474	47%	Dépôts collectés (- encaisses)	2 427	77%
Réserves obligatoires	64	2%	Financement sur ressources propres *	739	23%
Réserves libres		0%	Excédent des op. diverses des EC	-2	0%
(-) position extérieure nette des EC	1 627	51%	Réescoute		0%
TOTAL DES EMPLOIS	3 164	100%	TOTAL DES RESSOURCES	3 164	100%

(*) Financement sur ressources propres = (Fonds propres + provisions sur créances douteuses - valeurs immobilisées)

2.5 Rappel des taux

Le taux d'intérêt légal

Le taux d'intérêt légal est défini par la Loi n°89-421 du 23 juin 1989 comme « égal, pour l'année considérée, à la moyenne arithmétique des douze dernières moyennes mensuelles des taux de rendement actuariel des adjudications de bons du Trésor à taux fixe à treize semaines ». Il sert notamment de référence pour le calcul des intérêts moratoires en cas de dégrèvement d'impôts, de liquidation judiciaire ou pour le calcul des intérêts de retard pour défaut de paiement des obligations cautionnées à la date de leur échéance.

Par décret du 13 février 2004, le taux d'intérêt légal pour l'année 2004 a été fixé à 2,27%.

En %	1994	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Taux d'intérêt légal	8,4	3,87	3,36	3,47	2,74	4,26	4,26	3,29	2,27

Les taux d'intervention de l'IEOM au 30 septembre 2004

	<i>date d'effet</i>	<i>taux</i>	<i>taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte</i>
taux de la facilité de dépôt	10/06/2003	1,00%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	01/01/2004	1,50%	4,50%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	6,70% à 7,15% (Taux SGFGAS depuis le 01/09/04)
taux de la facilité de prêt marginal	10/06/2003	3,00%	
taux de l'escompte de chèques	10/06/2003	3,00%	

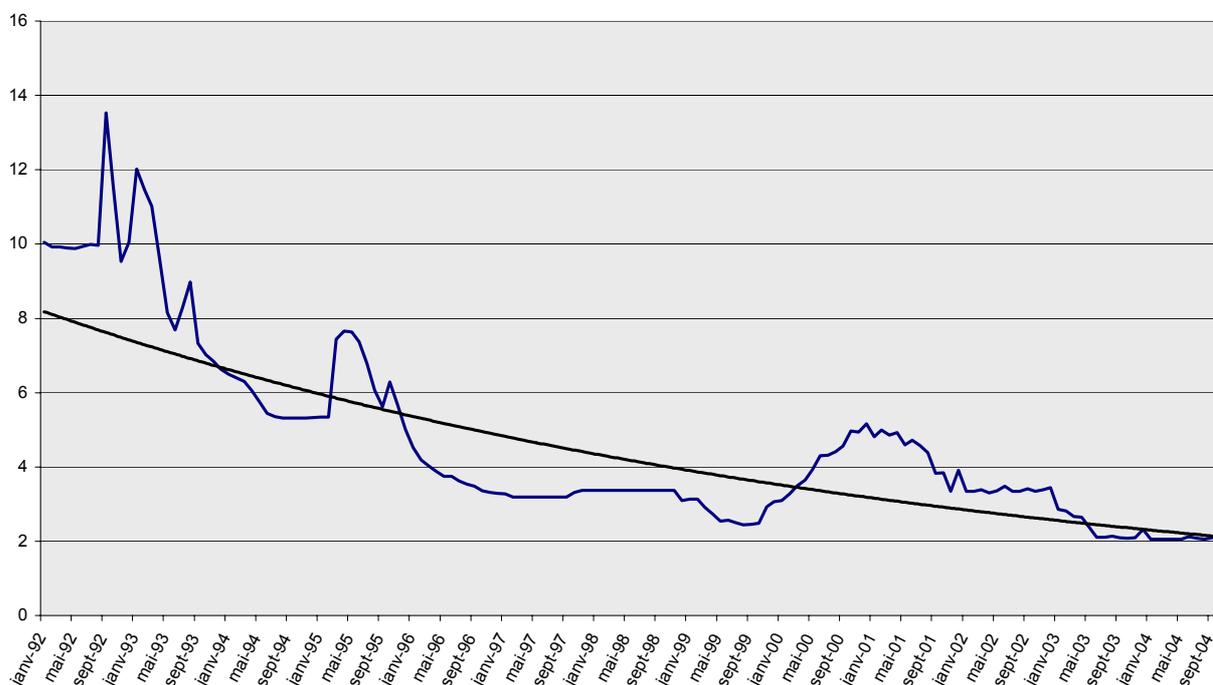
Les taux du marché

Le taux de base bancaire

Le taux de base bancaire métropolitain est de 6,60% depuis le 15 octobre 2001. Le taux de référence de la banque locale demeure inchangé depuis mars 1996 à 8,90%.

Le taux moyen mensuel du marché monétaire

T4M



TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EONIA: Euro OverNight Index Average

Les taux d'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux de l'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996.

TAUX DE L'USURE au 01/10/2004				
Crédits aux particuliers		seuil de l'usure	Crédits aux entreprises	
Prêts immobiliers				
Prêts à taux fixe		6,56%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	8,55%
Prêts à taux variable		5,85%		
Prêts relais		6,68%		
Autres prêts				
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF		20,13%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,47%
Découverts en comptes, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF		16,21%	Découverts en comptes (commission de plus fort découvert exclue)	11,27%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF		9,12%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	8,20%

3. Les Missions de l'IEOM

L'Institut d'Emission d'Outre-Mer (IEOM) a été créé par la loi n°66-948 du 22 décembre 1966. Il exerce son activité dans les Territoires d'Outre-Mer français du Pacifique, où il remplit les missions de banque centrale :

L'émission des signes monétaires : l'IEOM émet ses propres billets et pièces, libellés en franc CFP⁽¹⁾ (code ISO XPF), monnaie ayant cours légal dans les Territoires d'outre-mer. Sa parité a été fixée le 1^{er} janvier 1960 à 100 XPF = 5,50 FRF (ou 1 FRF = 18,1818 XPF). Depuis le 1^{er} janvier 1999, la parité du franc pacifique est définie par rapport à l'Euro (1.000 XPF = 8,38 Euros). L'IEOM met en circulation des billets d'une valeur faciale de 10.000, 5.000, 1.000 et 500 XPF et des pièces de 100, 50, 20, 10, 5, 2 et 1 XPF.

Les opérations de compensation interbancaire : la chambre de compensation de Wallis et Futuna a été ouverte en janvier 1999. Auparavant, les établissements locaux étaient représentés au sein de la Chambre de compensation de Nouvelle-Calédonie, qui traitait aussi les opérations concernant Wallis et Futuna. Les chambres de compensation ont pour objet d'assurer entre les établissements participants le règlement par compensation des remises réciproques de diverses valeurs telles que les chèques, les virements et les effets. Le solde résultant de la compensation est inscrit au compte de chaque participant tenu par l'IEOM.

Depuis le 1^{er} octobre 1995, l'Institut d'Emission d'Outre-Mer a mis en place un système de **cotation des entreprises**. La cotation est une mesure de la solvabilité à court terme d'une entreprise. Elle détermine l'éligibilité d'un crédit aux mécanismes de refinancement de l'Institut d'émission.

Le refinancement des établissements de crédit, notamment au moyen du **réescompte des crédits bancaires** consentis aux entreprises qui présentent une situation financière équilibrée. Ce dispositif permet aux entreprises de bénéficier, dans certaines conditions⁽²⁾, de crédits à taux réduits.

Les services rendus à la communauté bancaire (recensement des risques, centralisation des incidents de paiement sur chèques ou autres valeurs, élaboration des statistiques monétaires...).

(1) CFP: Change Franc Pacifique.

(2) Tous les secteurs économiques marchands sont éligibles au réescompte à Wallis et Futuna.

L'émission des signes monétaires

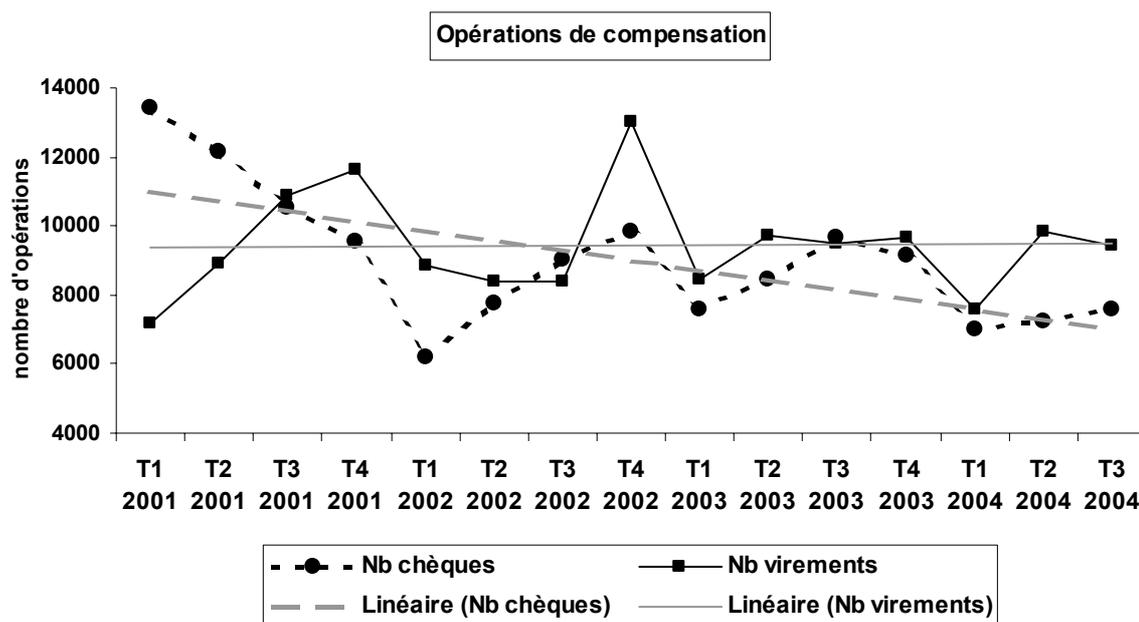
Le montant total des « billets et pièces » émis par l'IEOM à Wallis et Futuna au 30 septembre 2004 est de 1.472,8 millions de XPF, encaisse des banques comprise. Le total des billets en circulation à fin septembre 2004 représente 1.473,2 millions de XPF avec une circulation des pièces encore négative de 401 milliers de XPF. Cette dernière résulte du fait que le nombre de pièces récupérées et annulées est plus important que le nombre de pièces émises.

<i>en milliers de XPF</i>	30-sept-03	30-juin-04	30-sept-04
Billets			
Pièces			
Total	385 550	1 422 911	1 473 596

Les opérations de compensation interbancaire

Le tableau ci-après indique le nombre de valeurs et les montants traités entre le Trésor et la banque locale au 30 septembre 2004. Le nombre de chèques a augmenté très légèrement (+4,2%) pendant le trimestre, ainsi que leur montant avec une variation de (+6,1%). Le nombre de virements a diminué (-3,8%) alors que leur montant a varié de (+8,3%).

Périodes	du 01/04/2004 au 30/06/2004	du 01/07/2004 au 30/09/2004	Variation en %
Nb chèques	7 259	7 564	4,2%
Montant	673 936 010	715 348 927	6,1%
Nb virements	9 835	9 461	-3,8%
Montant	1 094 041 295	1 184 642 143	8,3%
Total opérations	17 094	17 025	-0,4%
Montant Total	1 767 977 305	1 899 991 070	7,5%



Publication gratuite : 50 tirages

Directeur de publication :

M. Thierry CORNAILLE

Responsable de la rédaction :

M. Richard LAMBERT

Editeur:

IEOM - Etablissement Public
BP G5 Mata'Utu
98600 UVEA
Territoire des îles Wallis et Futuna

Tel : 72 25 05

Fax : 72 20 03

Mail : ieomwf@wallis.co.nc

Achévé d'imprimé le 27/11/2004